



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°2020-09/28/DGA/RM

### **Objet : Un nouveau cas de COVID-19 dans une école**

Le Maire de la ville de Rémire-Montjoly, le Dr Jean GANTY, porte à la connaissance de la population qu'il a été informé, ce lundi 14 septembre 2020 par le Rectorat, qu'un cas de Covid-19 a été détecté chez un élève de l'école élémentaire Jules MINIDOQUE.

La Municipalité a pris les dispositions nécessaires pour faire procéder, hier après-midi, à la désinfection de la classe concernée par une société spécialisée. Elle tient à informer l'ensemble des parents de l'école que l'enfant n'a pas fréquenté la cantine et n'est pas un usager du bus scolaire.

**Par ailleurs, le Maire rappelle que la directrice de l'école et le médecin conseiller technique du Recteur ont appliqué le protocole sanitaire en vigueur, à savoir, entre autres :**

- Isolement à domicile des élèves de la classe durant 7 jours minimum,
- Fermeture de ladite classe,
- Information des familles,
- Identification des personnes « contact » à risque
- Invitation à effectuer les tests nécessaires,
- Préparation du retour en classe des élèves et de leur enseignant.

Il souligne qu'au regard des informations sanitaires disponibles, aujourd'hui, la fermeture de toute l'école n'est pas préconisée pour le moment, par l'ARS Guyane, le Rectorat et la Préfecture.

Enfin, le Maire recommande aux parents l'application stricte des mesures de prévention, notamment **le maintien de leurs enfants au domicile**, en cas de suspicion de symptômes évocateurs (fièvre, toux, difficulté respiratoire...) ou d'identification comme « cas contact ».

*Rémire-Montjoly, le 14 septembre 2020*

P/Le Maire empêché,  
La 1<sup>ère</sup> adjointe,

**Patricia LÉVEILLÉ**